

pourrait élargir le rôle de l'ONUV pour y inclure la vérification des dispositions sur la limitation des armements contenues dans les traités de paix, les accords de cessez-le-feu et les déclarations unilatérales (concernant, par exemple, le retrait de troupes). L'ONUV pourrait, en fin de compte, devenir un service d'enquête pour les Nations-Unies.

Le présent document fait valoir l'à-propos d'une telle proposition, il présente une structure institutionnelle possible, il examine les perspectives de croissance, et il analyse les défis que comporterait la mise sur pied d'un tel organisme.